

AVANT –PROPOS :
PRÉSENTATION DU CONCOURS
ET ANALYSE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS
CONCOURS B/L 2003

Le concours 2003 est marqué par une petite rupture apparente dans les résultats d'écrit qui ne doit pas dissimuler les vraies continuités.

La première est une constante : c'est celle de l'esprit général de ce concours. Il s'agit d'un concours « lettres et sciences humaines » qui est à la fois pluridisciplinaire et généraliste. La plupart des épreuves y ont un coefficient identique. Il recrute, sur le seul critère de l'excellence dans diverses disciplines, des élèves venant d'horizons divers (littéraires, scientifiques) et se destinant à des carrières elles aussi diverses, le plus souvent celles de l'enseignement supérieur et de la recherche. Rappelons que un élève reçu à l'ENS — c'est là une de ses particularités — peut s'y orienter librement vers tous les types d'études de lettres ou de sciences humaines, voire de sciences, quel que soit le concours qu'il a passé et quelles que soient les épreuves d'option (écrite ou orale) qu'il a choisies. Profitons-en aussi pour rappeler que, contrairement à une idée répandue, si les classes préparatoires donnent au plus grand nombre d'élèves des méthodes de travail indispensables à de bonnes études supérieures et une solide formation dans les principales disciplines formatrices de l'esprit, les élèves reçus à l'ENS peuvent y embrasser une variété de disciplines bien plus grande que celles auxquelles ils ont été formés en classes préparatoires. Les élèves issus de B/L savent qu'à l'ENS, on prépare les élèves à la recherche en histoire, en sociologie, en économie, en mathématiques, en philosophie, en lettres, en langues, mais ils ignorent souvent qu'ils pourront aussi y étudier le droit, l'anthropologie, l'histoire et la philosophie des sciences, la linguistique, les sciences cognitives, voire la sinologie, l'archéologie, les études cinématographiques, la musicologie ou l'histoire de l'art. Ils auront une idée de la variété de ces enseignements en consultant notre brochure des « Enseignements et recherches des Départements et Laboratoires de Lettres et Sciences humaines » sur www.ens.fr/departements/lettres_2004.html).

Les autres continuités du concours 2003 par rapport aux années précédentes sont les suivantes. Il y a d'abord celle du nombre de candidats (371 ont composé dans toutes les épreuves écrites). Il y a ensuite la composition du jury : sa présidence demeure liée à la Direction de l'Ecole mais sa composition, qui n'a subi d'autre évolution que le renouvellement « naturel » des commissions, dénote toujours son indépendance, même à l'égard de l'ENS. Rappelons que l'écrit est corrigé selon les règles usuelles de la banque entre

les trois ENS: pour les épreuves relevant de cette banque (sciences sociales, philosophie, mathématiques, histoire), la moitié des membres des commissions sont nommés par Ulm, l'autre moitié par Cachan (respectivement un économiste et un sociologue pour l'épreuve de sciences sociales), mais chaque commission fonctionne comme un seul corps et toutes les copies circulent sans discrimination entre tous ses membres aux fins de double correction. L'oral est organisé par l'ENS (Ulm) seule, selon des règles déontologiques claires et constantes : non-communication des notes d'écrit ou des provenances des candidats aux membres du jury lors des épreuves orales, publication écrite (dans le présent rapport et sur les murs de l'ENS pendant les oraux) et orale (lors de la réunion à l'ENS de tous les admissibles avant les épreuves) des noms des membres du jury ainsi que des règles et usages précis gouvernant les épreuves orales — ces dernières mesures étant destinées à garantir une égalité d'information entre tous les candidats, notamment entre « parisiens » et les « provinciaux ».

Au titre des nouveautés du concours 2003, la principale était la mise en œuvre de la réforme des coefficients d'oral destinée à accentuer encore la spécificité généraliste du concours rappelée ci-dessus. Le coefficient de l'épreuve d'option à l'admission a été ramené de 5 à 3. En compensation, chaque candidat était invité à choisir, au moment de son inscription, celle des épreuves de tronc commun d'oral qu'il souhaitait voir affectée d'un coefficient supérieur (3 au lieu de 2). L'ensemble du jury s'est félicité de cette réforme, qui a notamment permis d'alléger le poids relatif d'une des épreuves orales, et par conséquent l'angoisse des candidats et la responsabilité des interrogateurs ; elle a aussi permis de corriger les inégalités induites par le tirage au sort entre économie et sociologie pour les candidats ayant choisi l'option « sciences sociales ».

La plus mauvaise surprise du concours 2003 a été la baisse sensible des résultats d'ensemble à l'admissibilité : ainsi les derniers admissibles (ils étaient 55 cette année) plafonnaient à 9,75 de moyenne, alors qu'en 2002, il fallait 10,66 pour faire partie des candidats admis à passer les épreuves orales (ils étaient 54). Autre chiffre qui va dans le même sens : seuls 47 candidats obtenaient la moyenne générale de 10 à l'issue des épreuves (au lieu de plus de 60 l'an dernier). Comme les commissions des épreuves de Lettres et de Sciences humaines et sociales se montraient dans l'ensemble satisfaits de leurs résultats, que traduisent d'ailleurs les statistiques de leurs épreuves (à l'exception de la commission de « composition française » plus réservée), il faut imputer cette baisse générale presque exclusivement à une contre-performance de la majorité des candidats à l'épreuve de mathématiques, décontenancés par un sujet qui ne réservait pas la même progressivité de difficulté que les années précédentes. De là une moyenne à l'épreuve de 4,91 !, avec un écart

type assez faible pour une épreuve de mathématiques (3,48) qui a un peu limité les effets d'ensemble de cette catastrophe localisée. Les bonnes performances des candidats à l'oral, tant à cette épreuve (moyenne : 8,80, avec un écart type de 4,85) qu'à toutes les autres (notamment en philosophie et sciences sociales), ont montré qu'on ne devait tirer de cette baisse à l'écrit aucune leçon générale sur « le niveau du concours » qui continue de recruter des normaliens parmi les plus dynamiques et les plus polyvalents.

Rappelons encore un point : la direction de l'ENS a décidé, il y a deux ans, de ne plus rendre publics les lycées de provenance des candidats admissibles ou admis aux concours littéraires (A/L et B/L). Elle s'en tiendra à cette décision, en dépit de multiples pressions en sens contraire. Les candidats, et les préparateurs eux-mêmes, savent bien qu'il s'agit d'un concours individuel et non d'une compétition entre établissements. Nous espérons que les futurs candidats verront dans cette politique la confirmation du précepte de bon sens que ne cessent de leur rappeler leurs professeurs : ne sont évalués ni leur provenance ni leur établissement, ni même leur travail ou leurs mérites, mais seulement leur performance d'un jour à une épreuve singulière, et d'une manière qui n'a d'autre but que de la comparer à d'autres performances d'un jour.

Que cette relativisation des résultats d'un concours, dont les effets sont certes importants mais dont le sens qu'on lui prête est parfois démesuré, puisse contribuer à apaiser quelques candidats malheureux. Qu'elle serve aussi d'encouragement aux futurs candidats. Ils doivent savoir en effet que la qualité de leurs performances à un concours généraliste et « sans programme » dépend avant tout de la régularité de leur entraînement durant leurs années de préparation. Le jury s'efforce en effet d'évaluer des capacités d'analyse et de réflexion générales, mises en œuvre selon l'esprit et l'orientation propre à chaque discipline, et s'appuyant sur des connaissances et des méthodes particulières relevant de ces disciplines. Ce caractère généraliste sera encore renforcé au concours 2004 par le nouveau programme d'histoire contemporaine (épreuve commune) dont l'approche, notamment de la question portant sur « le monde », est plus globale que dans le programme précédent¹ : l'esprit de cette épreuve se rapprochera donc encore davantage de celui des deux autres dissertations qui sont,

¹ Rappelons ce nouveau programme :

1. La France de 1870 au début des années 1990.

2. Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles.

L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats, tant à l'écrit qu'à l'oral, leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples. Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

elles, « sans programme » — ce qui ne signifie pas, comme trop de candidats malheureux semblent le croire : sans préparation...

Que tous les futurs candidats sachent en tout cas que le maintien d'un excellent niveau au concours B/L prouve, sinon qu'ils peuvent tous « intégrer l'ENS », sans quoi la réussite des reçus perdrait son sens, mais du moins que chacun peut tirer profit, à son niveau et pour son compte, d'un vrai enseignement généraliste en Lettres et en Sciences sociales. Ils prouvent surtout qu'il est possible de préserver la solidité du maillon le plus ferme de notre système scolaire que sont les classes préparatoires, et notamment celles de la voie B/L, en dépit des conditions difficiles des premiers cycles universitaires actuels et de la situation parfois dramatique des filières littéraires.

Le président du concours B/L
Directeur Adjoint de l'École normale supérieure
Francis Wolff